



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Ressources Humaines

Développement Professionnel

Pôle recrutements, accueils,
Développement de carrière

DRH/SDPCIT/SV/JD/MJ
N°2020-0108

DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps au choix des **ingénieurs de recherche** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation régionale
M.	GRIBOUVAL	Olivier	IEHC	A	U1163	LYONNET	Stanislas	PARIS 7/5
Mme	MALFAIT-JOBART	Aude	IECN	A	U1173	HERRMANN	Jean-Louis	PARIS 11
Mme	MONTET DE GUILLEN	Karine	IECN	B	U1054	MILHIET	Pierre-Emmanuel	OCCITANIE MEDITERRANEE
M.	PELLETIER	Etienne	IECN	G	DRH	BRAHMI	Hafid	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	ROULET	Martine	IEHC	J	U1091	NOSELLI	Stéphane	PACA CORSE
M.	SIMONUTTI	Manuel	IECN	A	U968	SAHEL	José-Alain	PARIS 612
M.	THIAM	Ibrahima	IECN	J	U928	FEVE	Bruno	PARIS 612

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.



DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade au choix des **ingénieurs de recherche hors classe** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation régionale
M.	CHAN TCHI SONG	Philippe	IR1	A	U1234	BOYER	Olivier	NORD OUEST
Mme	DAVENAS	Elisabeth	IR1	J	U1266	GALLI	Thierry	PARIS 7/5

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU** le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU** les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade au choix des **ingénieurs de recherche 1^{ère} classe** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation régionale
M.	ARNAUD	Jacques-Damien	IR2	A	US9	JOURNOT	Laurent	OCCITANIE MEDITERRANEE
Mme	COSTET-DEIBER	Nathalie	IR2	E	U1085	SAMSON	Michel	GRAND OUEST
M.	DUPRE	Paul-Guy	IR2	E	DSI	SAHNOUNE	Sammy	ADMINISTRATION DU SIEGE
M.	FERAUD	Olivier	IR2	A	U955	BOCZKOWSKI	Jorge Bernardo	PARIS 612
Mme	FOURNIER	Isabelle	IR2	A	ANRS	DABIS	François	ADMINISTRATION DU SIEGE
M.	GORDIENKO	Dmytro	IR2	A	U1003	PREVARSKAYA	Natalia	NORD OUEST
Mme	GUYONNET-DUPERAT	Véronique	IR2	A	US5	SALTEL	Frédéric	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	LAMBERT	Mireille	IR2	A	U1016	COURAUD	Pierre-Olivier	PARIS 7/5
M.	MARTIN	Luc	IR2	A	U1091	NOSELLI	Stéphane	PACA CORSE
Mme	MEDJKANE	Hélène	IR2	J	U1209	HAINAUT	Pierre	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	PAIS DE BARROS	Jean-Paul	IR2	A	U1231	GHIRINGHELLI	François	EST
Mme	PESTOURIE	Carine	IR2	A	US6	COLLET	Xavier	OCCITANIE PYRENEES
M.	RAMEAU	Philippe	IR2	A	US23	SCOAZEC	Jean-Yves	PARIS 11
Mme	SAMRI-HASSIMI	Assia	IR2	A	U1135	COMBADIERE	Christophe	PARIS 612
Mme	ZARUBICA	Ana	IR2	J	US12	MALISSEN	Bernard	PACA CORSE

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH



Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-41 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.



DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps au choix des **ingénieurs d'études** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation régionale
Mme	ANGELOSANTO	Christine	AI	J	US44	BOBE	Régis	PARIS 11
Mme	BARDIN	Florence	AI	A	U1068	BORG	Jean-Paul	PACA CORSE
Mme	BERISSI	Sophie	AI	A	US24	CHARBIT	Alain	PARIS 7/5
M.	BERNARD	Franck	AI	E	U955	BOCZKOWSKI	Jorge Bernardo	PARIS 612
Mme	BODARD	Sylvie	AI	A	U1253	BELZUNG	Catherine	GRAND OUEST
Mme	BOUZHIR	Latifa	AI	A	U1193	SAMUEL	Didier	PARIS 11
Mme	CHARLET	Sophie	AI	J	DR	OULD-ALI	Samir	NORD OUEST
Mme	DEBIESSÉ	Sékolène	AI	A	U1058	VAN DE PERRE	Philippe	OCCITANIE MEDITERRANEE
Mme	DEJEAN	Mélinda	AI	J	U1163	LYONNET	Stanislas	PARIS 7/5

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation régionale
M.	DISCH	Bruno	AI	G	DIV62204	ZIMMER	Luc	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	DUCHAUSSOY	Sophie	AI	F	DESP	REGNAULT	Armelle	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	FRAICHARD	Alexandrine	AI	J	U1231	GHIRINGHELLI	François	EST
Mme	LAMRANI	Carole	AI	J	DR	CAVILLE	Jacques	OCCITANIE PYRENEES
Mme	MARTIN	Amandine	AI	A	U1111	COSSET	François-Loïc	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	MEHLOUB	Fatima	AI	J	DG	BLOCH	Gilles	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	MOREL	Marie-Pierre	AI	A	U1130	CHNEIWEISS	Hervé	PARIS 612
Mme	PROUST	Carole	AI	A	U1219	TZOURIO	Christophe	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	SCHWENDIMANN	Leslie	AI	A	U1141	GRESSENS	Pierre	PARIS 7/5
M.	VERDY	Philippe	AI	G	U1043	LIBLAU	Roland	OCCITANIE PYRENEES
Mme	VILCHES	Sophie	AI	A	U1155	CHATZANTONIOU	Christos	PARIS 612
Mme	ZARKA	Michelle	AI	J	DR	NOBILE	Dominique	PACA CORSE

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU** le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU** les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade au choix des **ingénieurs d'études hors classe** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation régionale
M.	AUBERT	Phillippe	IECN	A	U1235	NEUNLIST	Michel	GRAND OUEST
Mme	BLANQUIER	Bariza	IECN	A	US8	MARVEL	Jacqueline	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	BOYER	Nathalie	IECN	J	U968	SAHEL	José-Alain	PARIS 612
Mme	CARBUCCIA	Nadine	IECN	A	U1068	BORG	Jean-Paul	PACA CORSE
M.	CHELGHOU	Nadjim	IECN	F	DSI	SAHNOUNE	Sammy	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	DE OLIVEIRA	Teresa	IECN	J	DRH	BRAHMI	Hafid	ADMINISTRATION DU SIEGE
M.	DESCHEMIN	Jean-Christophe	IECN	A	U1016	COURAUD	Pierre-Olivier	PARIS 7/5
Mme	DESFORGES	Bénédicte	IECN	A	U1204	PASTRE	David	PARIS 11
Mme	DOYE	Séverine	IECN	A	U1172	BUEE	Luc	NORD OUEST

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	DR
Mme	DUREL	Béatrice	IECN	A	US24	CHARBIT	Alain	PARIS 7/5
Mme	ECHÉ	Valérie	IECN	A	U1043	LIBLAU	Roland	OCCITANIE PYRENEES
Mme	FAUCOURT	Marion	IECN	A	U1024	PAOLETTI	Pierre	PARIS 612
Mme	GALLINA- MULLER	Claudia	IECN	E	CIC1433	GUILLEMIN	Francis	EST
Mme	GIBOWSKI	Séverine	IECN	J	ANRS	DABIS	François	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	GONZALES	Delphine	IECN	A	U1215	OLIET	Stéphane	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	GOULINET	Sylvie	IECN	A	U1197	UZAN	Georges	PARIS 11
Mme	GUYOT	Pascale	IECN	A	DR	PELLA	Dominique	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	HERIARD	Cécile	IECN	J	DPRE	CHATZOPOULOU	Elli	ADMINISTRATION DU SIEGE
M.	HOMMET	Yannick	IECN	A	U1237	VIVIEN	Denis	NORD OUEST
M.	HOUBRON	Christophe	IECN	A	U1054	MILHIET	Pierre- Emmanuel	OCCITANIE MEDITERRANEE
Mme	LAURENT	Véronique	IECN	F	U1078	GENIN	Emmanuelle	GRAND OUEST
Mme	MALBERT- COLAS	Laurence	IECN	A	U1131	GIRAUDIER	Stéphane	PARIS 7/5
Mme	NEVO	Nathalie	IECN	A	U932	AMIGORENA	Diego- Sebastian	PARIS 612
Mme	PELLEGRINO	Séverine	IECN	A	U1249	COSSART	Rosa	PACA CORSE
M.	ROBERT	Stéphane	IECN	A	U1263	ALESSI	Marie- Christine	PACA CORSE
M.	STADLER	Nicolas	IECN	A	U1124	BAROUKI	Robert	PARIS 7/5
Mme	SURIN	Brigitte	IECN	A	U1155	CHATZANTONIOU	Christos	PARIS 612
Mme	TAFFLET	Muriel	IECN	E	U1153	RAVAUD	Philippe	PARIS 7/5
M.	VANDEN BOSSCHE	Arnaud	IECN	A	U1059	VICO-POUGET	Laurence	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	VINATIER	Adrien	IECN	J	DR	NOBILE	Dominique	PACA CORSE

Fait à Paris, le 4 - DEC. 2020

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.

DECISION
**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
 DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU** le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU** les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps au choix des **assistants ingénieurs** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	AGERON	Elisabeth	TECE	E	U1151	TERZI	FABIOLA	PARIS 7/5
Mme	BAILLY	Elisabeth	TECN	J	DR	CHAUDONNERET	CAMILLE	PARIS 612
Mme	BELHOCINE	Fatima	TECE	J	DRH	BRAHMI	HAFID	ADMINISTRATION DU SIEGE
M.	BERNARD	Alain	TECE	J	DR	SALIVES	RICHARD	NOUVELLE AQUITAINE
M.	BIDEAUX	Patrice	TECE	A	U1046	MERCIER	JACQUES	OCCITANIE MEDITERRANEE
M.	BOUALLAGUE	Abou Firas	TECE	A	U1024	PAOLETTI	PIERRE	PARIS 612
Mme	BOULANGER	Nathalie	TECS	J	DR	SIMON	ERIC	EST
Mme	CARIVEN	Clotilde	TECE	J	US6	COLLET	XAVIER	OCCITANIE PYRENEES
Mme	CORTAY	Véronique	TECE	A	U1208	DEHAY	COLETTE	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	DESSIRIER	Valérie	TECE	A	U976	BENSUSSAN	ARMAND	PARIS 7/5

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	DOAT	Hélène	TECE	A	U1215	OLIET	STEPHANE	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	FEDOU	Nadine	TECE	J	U1081	GILSON	ERIC	PACA CORSE
Mme	FOUBERT	Valérie	TECE	A	US19	MEYER	LAURENCE	PARIS 11
Mme	GOURET	Aurélié	TECE	J	U1274	BOUSSIN	FRANCOIS	PARIS 11
Mme	JOUNIER	Corinne	TECN	A	U1089	ADJALI	OUMEYA	GRAND OUEST
Mme	LE LOIREC	Béatrice	TECS	J	U1136	CARRAT	FABRICE	PARIS 612
M.	MARQUINE	Laurent	TECE	A	CIC1436	RASCOL	OLIVIER	OCCITANIE PYRENEES
Mme	PRZYBILSKI	Evelyne	TECE	J	U1153	RAVAUD	PHILIPPE	PARIS 7/5
Mme	ROUX	Brigitte	TECE	J	U1060	VIDAL	HUBERT	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	TREILLARD	Brigitte	TECE	J	DESP	REGNAULT	ARMELE	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	TREVISIOL	Nathalie	TECE	A	U1251	LEVY	NICOLAS	PACA CORSE

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU** le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU** le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU** les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps au choix des **techniciens de la recherche** au titre de l'année 2021.

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	BARREAU	Aurélie	ATP1	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612
M.	CAROL	François	ATP1	A	U1183	JORGENSEN	CHRISTIAN	OCCITANIE MEDITERRANEE
Mme	KPELLE	Dédé	ATP1	A	U1052	MEHLEN	PATRICK	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	MARTIN	Joséphine	ATP1	A	U1216	SAUDOU	FREDERIC	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	MELIANI	Kamel	ATP1	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612
Mme	MPOI	Judith	ATP1	A	U1052	MEHLEN	PATRICK	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	TELEPHE	Damien	ATP1	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH



Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.

101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00



DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade au choix des **techniciens de la recherche classe exceptionnelle** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	ARSTAND	Chantal	TECS	J	DR	CHAUDONNERET	CAMILLE	PARIS 612
Mme	BOGAERT	Rebecca	TECS	E	U1172	BUEE	LUC	NORD OUEST
Mme	BOURDERIE	Murielle	TECS	J	DR	DELALEU	FREDERIC	GRAND OUEST
Mme	CELISET SCEMAMA	Chantal	TECS	J	U1163	LYONNET	STANISLAS	PARIS 7/5
Mme	FERRARIS	Jocelyne	TECS	J	U1191	PIN	JEAN-PHILIPPE	OCCITANIE MEDITERRANEE
Mme	JAMARD	Catherine	TECS	A	U1052	MEHLEN	PATRICK	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	JONET	Laurent	TECS	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612
Mme	JUPITER	Tassadite	TECS	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612
Mme	PIU	Fiorella	TECS	J	DR	SIMON	ERIC	EST
Mme	REY	Sylvie	TECS	A	U1026	FRICAIN	JEAN-CHRISTOPHE	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	ROMAIN	Christiane	TECS	A	U1141	GRESSENS	PIERRE	PARIS 7/5
Mme	ROQUE	Marie-Laure	TECS	J	DR	CAVILLE	JACQUES	OCCITANIE PYRENEES
Mme	ROUSSEAU	Christelle	TECS	J	DR	PESNEL	NICOLAS	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	SIMON	Dominique	TECS	J	U1065	AUBERGER	PATRICK	PACA CORSE
M.	VOLLAND	Frédéric	TECS	A	U1028	BERTRAND	OLIVIER	AUVERGNE RHONE ALPES

Fait à Paris, le 4 - DEC. 2020

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.

101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00

DECISION
**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
 DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade au choix des **techniciens de la recherche classe supérieure** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	BAGDAD	Sophie	TECN	J	DRH	BRAHMI	HAFID	ADMINISTRATION DU SIEGE
M.	BAR	Olivier	TECN	A	U1141	GRESSENS	PIERRE	PARIS 7/5
Mme	BATTO	Anne-Françoise	TECN	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612
Mme	BIMBARD	Sabine	TECN	J	U1018	FALISSARD	BRUNO	PARIS 11
Mme	CARCOUET	Agnès	TECN	A	U1087	REDON	RICHARD	GRAND OUEST
Mme	CAULET	Virginie	TECN	A	US24	CHARBIT	ALAIN	PARIS 7/5
Mme	DURIEUX	Isabelle	TECN	A	U1111	COSSET	FRANCOIS-LOIC	AUVERGNE RHONE ALPES
Mme	EMSELLEM	Joëlle	TECN	D	US10	REY	GREGOIRE	PARIS 11
Mme	FONSECA	Julia	TECN	J	U955	BOCZKOWSKI	JORGE BERNARDO	PARIS 612

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	FOURNERET	Christine	TECN	J	U1033	CLEZARDIN	PHILIPPE	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	GIANARDI	Fabrice	TECN	A	US12	MALISSEN	BERNARD	PACA CORSE
M.	GIDOPOULOS	Míchail	TECN	G	U1209	HAINAUT	PIERRE	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	GOURA	Daniel-Ludovic	TECN	J	DAF	CRUZOL	LAURIANNE	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	LAMOUREUX	Stéphanie	TECN	A	U970	BOULANGER	CHANTAL	PARIS 7/5
M.	LEBOUVIER	Laurent	TECN	A	U1237	VIVIEN	DENIS	NORD OUEST
Mme	METRAQA	Soumia	TECN	J	DRH	BRAHMI	HAFID	ADMINISTRATION DU SIEGE
Mme	NEGI	Jocelyne	TECN	J	U1127	BRICE	ALEXIS	PARIS 612
Mme	SIMON	Nadine	TECN	J	U1219	TZOURIO	CHRISTOPHE	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	VASATURO	Josiane	TECN	A	U1104	PIERRE	PHILIPPE	PACA CORSE
M.	YACIA	Azzedine	TECN	A	U1016	COURAUD	PIERRE-OLIVIER	PARIS 7/5

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Ressources Humaines

Développement Professionnel

Pôle recrutements, accueils,
Développement de carrière

DRH/SDPCIT/SV/JD/MJ
N°2020-0118

DECISION

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

- VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- VU le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires
- VU le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- VU les lignes directrices de gestion de l'Inserm en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels, applicables à compter du 1^{er} juin 2020 après avis du comité technique le 27 mai 2020 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade au choix des **adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe** au titre de l'année 2021 :

Civilité	Nom agent	Prénom agent	Grade	BAP	Structure	Nom directeur	Prénom directeur	Délégation Régionale
Mme	DJEMAT	Gwendoline	ATP2	A	US24	CHARBIT	ALAIN	PARIS 7/5
M.	FAGARD	Baptiste	ATP2	A	U1270	GIRAULT	JEAN-ANTOINE	PARIS 612
M.	FILIPTCHENKO	Michel	ATP2	A	U1028	BERTRAND	OLIVIER	AUVERGNE RHONE ALPES
M.	GRYNKO	Stéphane	ATP2	J	DR	CHAMBELIN	FRANCOIS	PARIS 7/5
Mme	MUAMBA KAJANENDE	Christine	ATP2	A	U1138	ZUCMAN-ROSSI	JESSICA	PARIS 612
Mme	NERON	Cloé	ATP2	A	U1084	JABER	MOHAMED	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	OULD-CHIKH	Zohra	ATP2	A	U1160	TOUBERT	ANTOINE	PARIS 7/5
M.	RAMALINGOM	Joris	ATP2	A	U1082	HAUET	THIERRY	NOUVELLE AQUITAINE
Mme	ROGOZARSKI	Jasmina	ATP2	A	U1139	FOURNIER	THIERRY	PARIS 7/5
Mme	TASMADJIAN	Fabienne	ATP2	J	U1068	BORG	JEAN-PAUL	PACA CORSE

Fait à Paris, le **4 - DEC. 2020**

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH

Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.

101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00